

Rapport annuel 2020





Cyril DEVESA
Président du SYBERT

Ce premier édito est de fait très particulier et ce pour deux raisons. La première parce que je m'exprime sur un rapport annuel présentant les actions et résultats de l'équipe précédente. La deuxième parce que l'année 2020 a sidéré notre planète.

Il me semble essentiel de remercier à nouveau les agents qui ont fait preuve d'une grande responsabilité et d'un engagement de chaque instant. Dès le premier confinement, et malgré des craintes et des questionnements légitimes, ils et elles ont assumé leur mission en plein marasme. Nos sociétés ont alors réalisé à quel point ces agents, souvent trop mal considérés, étaient indispensables à notre quotidien. Notre syndicat n'est pas qu'une belle organisation industrielle mais aussi des personnes à tous les niveaux du traitement de nos déchets. Malgré la situation, le SYBERT a fait preuve de réactivité et a su décider les aménagements nécessaires pour permettre la continuité du service public tout en protégeant ses agents.

Cette crise sanitaire interroge les limites d'un modèle globalisé et nous oblige quant à l'accompagnement de la transition écologique. Nos concitoyens se mobilisent pour le climat et quatre associations viennent de gagner un procès en carence contre l'Etat lui-même. Le SYBERT, à travers la question des déchets, de l'énergie et de l'eau est concerné et agira en conséquence. Notre syndicat rassemble plus de 225 000 personnes sur plus de 1200 km², un territoire idéal pour amorcer des adaptations. Cette crise aura révélé la grande capacité du local pour proposer des solutions plus sobres.

Le rapport annuel qui suit témoigne de l'engagement profond d'une équipe passionnée qui œuvre au quotidien pour toujours plus de performance quant au traitement de nos déchets. Ce rapport est lui aussi marqué par cette crise et je

ÉDITO

nous invite à une lecture mesurée des données 2020 qui seront forcément la photographie de cette année si particulière.

Le SYBERT a réussi, malgré la situation, de véritables tours de force. La fermeture de la déchetterie d'Ornans en est la preuve. En septembre 2020, il a été demandé au SYBERT de rendre le terrain de la déchetterie au profit de l'usine Rivex. La fermeture prévue au 1^{er} janvier 2021 a contraint les équipes du SYBERT, en coopération avec celles de la CCLL, à la mise en œuvre d'un projet de déchetterie provisoire en un temps record.

Je ne terminerai pas ce premier édito sans nous inviter à rester positifs, constructifs, ambitieux. Les projets du mandat, inscrits en concertation avec le Bureau et l'équipe technique, en sont le témoignage. Nous portons à travers ces projets l'incontournable prise en compte de la transition écologique. Nous mesurons les aberrations du gaspillage alimentaire ou la production galopante de déchets jusqu'à la création d'un continent de plastique. Nous connaissons les études sur le changement climatique qui désormais frappera durement les nouveaux nés d'aujourd'hui. Tout cela nous engage à les prendre en compte et à proposer des solutions de résilience.

*Le peu qu'on peut faire,
le très peu qu'on peut faire,
il faut le faire.*

Théodore Monod

SOMMAIRE

 **LE SYBERT**
en quelques mots p.4

 **FINANCES** p.7

 **LES TEMPS forts 2020** p.10

 **2020 en chiffres** p.12

 **ZOOM sur** p.14

Réduire les déchets/ informer

 **Prévention** p.15

 **Communication** p.18

Valoriser / recycler

 **Compostage** p.20

 **Déchetterie** p.22

 **Tri valorisation des déchets** p.24

 **Tri des encombrants
valorisables issus
des déchetteries** p.26

 **Valorisation énergétique** p.27

 **PRÉVISIONS 2021** p.30

LE SYBERT

en quelques mots

Les compétences du SYBERT

→ Le SYBERT est un établissement public en charge du traitement des déchets de ses trois communautés membres. Celles-ci ont gardé la compétence « collecte des déchets » et ont transféré la partie « traitement » au SYBERT.

→ Le SYBERT gère le transfert, le tri et le traitement des déchets grâce à divers équipements et installations :



UN CENTRE DE TRI
pour les déchets ménagers recyclables



16 DÉCHETTERIES
(gardiennage et évacuation des déchets)



UNE INSTALLATION DE TRI-MASSIFICATION



12 CHALETS DE COMPOSTAGE
1 SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF de quartier
310 SITES DE COMPOSTAGE en pied d'immeuble



UNE USINE D'INCINÉRATION
à valorisation énergétique pour les déchets ménagers et assimilés

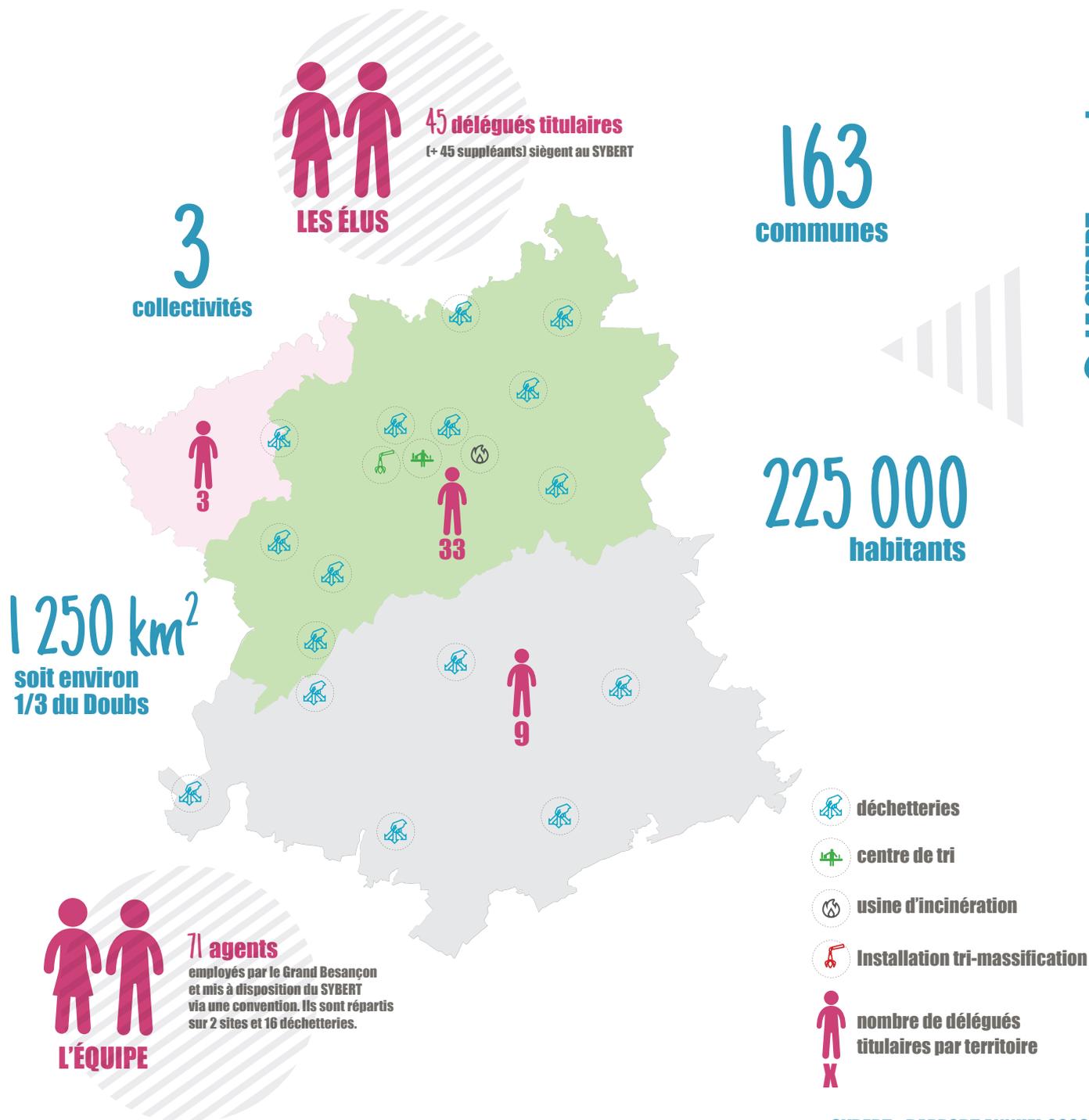
→ Au-delà de sa compétence « traitement », le SYBERT mène des actions de :



PRÉVENTION par la sensibilisation à la réduction des déchets



DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE individuel et collectif en pied d'immeuble



Organisation politique du SYBERT

L'organisation politique du SYBERT s'articule autour de différentes instances :

COMITÉ SYNDICAL

45 délégués titulaires + **45** délégués suppléants

RÔLE :
vote par délibérations les grandes orientations du SYBERT.

3
COMMISSIONS

15 délégués par commission

COMMISSION N°1
Administration générale/ finances/communication

COMMISSION N°2
Prévention / valorisation organique

COMMISSION N°3
Installations industrielles

RÔLE :
préparent les décisions du Comité syndical et rendent leurs avis dans leur domaine de compétence.

BUREAU

14 membres

1 Président
8 Vice-président(e)s
3 autres membres dont **2** conseillers syndicaux délégués

RÔLE :
examine les avis rendus par les commissions et décide des dossiers qui vont être présentés au Comité syndical.



Cyril **DEVEZA**
Président



Jean-Marc **BOUSSET**
1^{er} Vice-président,
en charge des finances



Nadine **DUSSAUCY**
2^e Vice-présidente,
en charge de la communication



Olivier **LEGAIN**
3^e Vice-président,
en charge de la prévention



Claudine **CAULET**
4^e Vice-présidente,
en charge de la valorisation organique



Jean-Claude **STADELMANN**
5^e Vice-président,
en charge des déchetteries zone 1



Roland **MORALES**
6^e Vice-président,
en charge des déchetteries zone 2



André **TERZO**
7^e Vice-président,
en charge du tri



Serge **RUTKOWSKI**
8^e Vice-président,
en charge de l'incinération



FINANCES

Le SYBERT est un établissement public sans fiscalité propre. Ce sont donc les collectivités adhérentes qui concourent essentiellement à son financement.



Dépenses réalisées en 2020 :

30,21
millions d'€

Fonctionnement

Investissement

Dépenses

21 984 730 €

Dépenses

8 216 175 €

Recettes

23 816 075 €

Recettes

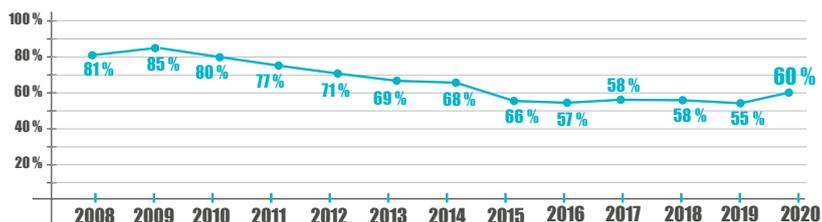
8 141 729 €



Comment est financé le SYBERT ?

→ Les contributions des communautés adhérentes sont appelées **soit à l'habitant** pour financer les compétences administration générale, prévention, compostage et déchetteries, **soit à la tonne** pour le traitement des déchets par le centre de tri ou l'usine d'incinération. Elles représentent 58 % des recettes de fonctionnement. Depuis plusieurs années le SYBERT s'évertue à diversifier ses revenus afin de limiter la part des contributions de ses adhérents dans ses recettes globales de fonctionnement. Ainsi, ces dernières années, celles-ci ont baissé, passant de 80 % en 2008 à 60 % en 2020.

**PART DES CONTRIBUTIONS DES ADHÉRENTS
DANS LES RECETTES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT**



60%

PAR LES CONTRIBUTIONS des adhérents

selon deux modes de calcul :



À L'HABITANT

(population INSEE)
pour financer les **compétences administration générale, communication, prévention, compostage et déchetteries.**



À LA TONNE

pour les déchets traités
par le centre de tri et l'usine d'incinération.

40%

PAR D'AUTRES RECETTES de fonctionnement

10%

VENTE DE MATIÈRES ET D'ÉNERGIE PROVENANT :

- du centre de tri (papier et emballages)
- des déchetteries (ferrailles, mobilier, déchets d'équipements électriques et électroniques...)
- de l'usine d'incinération (vapeur et matériaux ferreux et non ferreux)

5%

APPORTS DES PROFESSIONNELS :

- des déchetteries
- du centre de tri
- de l'usine d'incinération

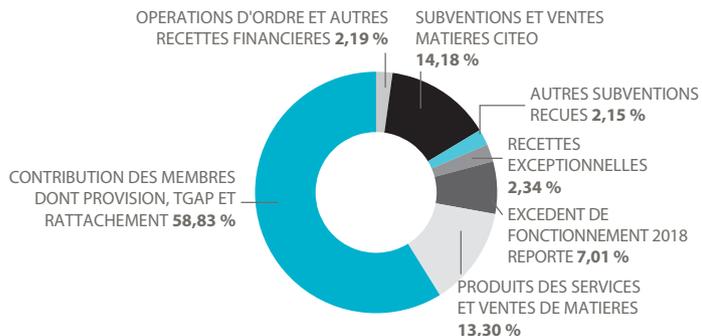
14%

Reversements/subventions et ventes de matières liées au contrat unique CITÉO

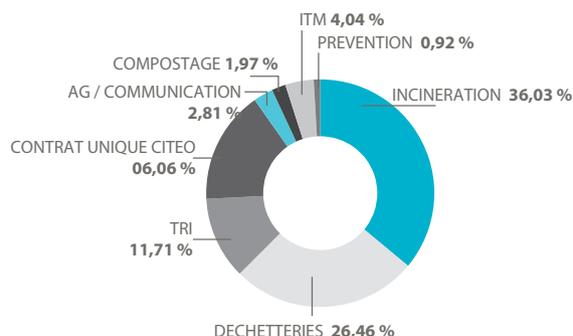
11%

RECETTES AUTRES

Recettes DE FONCTIONNEMENT



Dépenses DE FONCTIONNEMENT

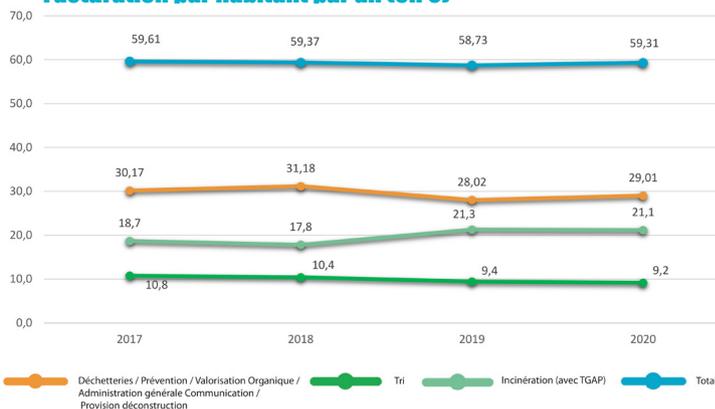


Contributions DES HABITANTS (EN €)

Activités	Contributions	Impact par habitant (€HT/an/hab)
Administration générale Communication	2,84 € HT/an/hab	2,84
Prévention	1,12 € HT/an/hab	1,12
Compostage	1,55 € HT/an/hab	1,55
Déchetteries	23,50 € HT/an/hab	23,50
TRM	135 € HT/t	9,2
ITM	via déchetterie	via déchetterie
Valorisation énergétique y compris TGAP et provision déconstruction	149,5 € HT/T	21,1€

Soit un total de 59,31 HT/an/hab (hors traitement des erreurs de tri)

Facturation par habitant par an (en €)



3 % des dépenses du SYBERT dont :

617 089 € de fonctionnement

0€ d'investissement

Administration GÉNÉRALE

Cela comprend le fonctionnement général du SYBERT, les locaux, le personnel de l'administration générale ainsi que la communication institutionnelle.



Février → Mise en service de composteurs collectifs à l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM)
Juin : mis en service d'un site de compostage collectif dans le quartier Battant.



LES TEMPS forts 2020

Avril → Tuto du tri sur le tri des déchets verts en déchetterie suivi en septembre d'un tuto sur leur valorisation en ressources pour ses espaces verts et son potager.



Avril - Juin → En raison, de la crise sanitaire, mis en place de rendez-vous pour le dépôt de déchets en déchetterie.



Novembre → 1^{ère} phase de la campagne de communication sur les erreurs de tri avec la diffusion des messages suivants : les masques se jettent dans la poubelle grise et ne pas imbriquer les emballages.



Septembre → Élection des nouveaux élus SYBERT. Décembre, démarrage des visites des équipements du SYBERT.

Pour la sécurité de tous, les MASQUES c'est dans la POUBELLE GRISE.

Plus d'informations sur sybert.fr

SYBERT

e

Laisse parler ton cœur

Collecte de jouets d'occasion

Du 21 au 29 novembre 2020
Déchetterie des Tilleroyes à Besançon

Pour en savoir plus : www.laisseparlertoncoeur.org

ecsystem
recycle c'est protéger

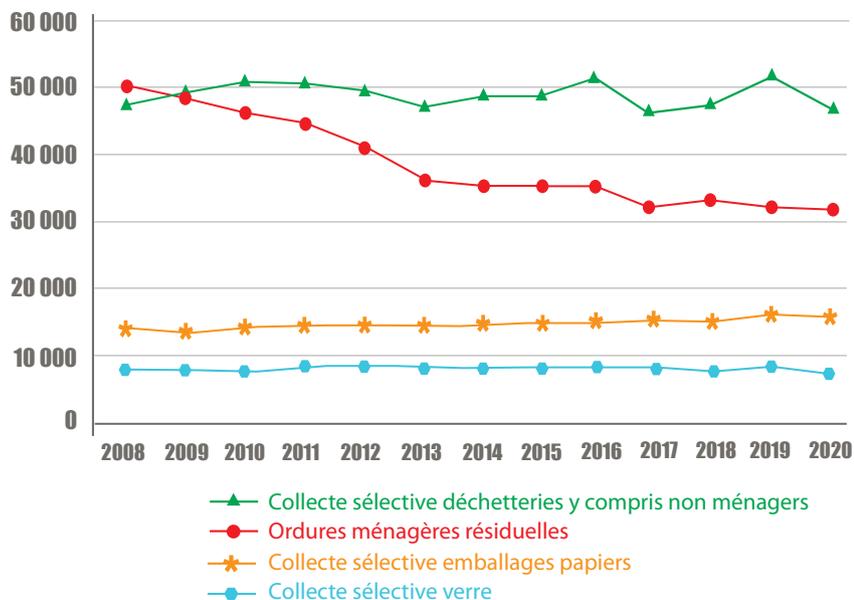
Novembre

→ Collecte de jouets d'occasion à la déchetterie des Tilleroyes mise en place par Ecosystem dans le cadre de l'opération « Laisse parler ton cœur » pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.



2020 en chiffres

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS DU SYBERT (en tonnes)



4 674
badges

d'accès en
déchetteries
ont été distribués

521 078 visites
en déchetteries

6 306
tonnes

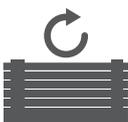
de biodéchets
compostés
dont 6 292
estimées


114 composteurs
 individuels vendus


310 sites de compostage
 en pied d'immeuble


12 chalets
 de compostage


1 site de compostage
 collectif de quartier


1 composteur
 accéléré

70 %
 des déchets
 sont collectés
 sélectivement

58 %
 des déchets
 sont recyclés

96 %
 des déchets
 sont valorisés

 **71** personnes :
 57 agents techniques,
 12 agents administratifs,
 2 animateurs

 **124** élèves du primaire
 & **491** habitants
 sensibilisés à la prévention des déchets

 **1 087** usagers
 accueillis au siège social du SYBERT

 **30,21** millions d'€
 de dépenses réalisées

Du 17 mars
au 11 mai

68 agents
du SYBERT
ont effectué plus de

700 jours de travail
en présentiel
en plus du télé-
travail.

15 000
rendez-vous
en déchetteries
du 15 avril au 2 juin.



ZOOM

sur La continuité de service pendant la période de confinement (du 17 mars au 11 mai 2020)

Pendant cette période, le SYBERT et ses personnels ont assuré la continuité du service public dans le strict respect des consignes sanitaires.

→ Si **LES 16 DÉCHETTERIES** du SYBERT ont été totalement fermées au public dès le 16 mars midi, elles ont progressivement rouvert aux usagers à partir du 15 avril jusqu'au 2 juin, sur rendez-vous (cas pratiquement unique en France). Ceci a permis d'éviter des problèmes d'attente, d'encombrements routiers et de flux lors de la réouverture en mode « normal » des déchetteries.

→ **L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE** a continuellement accueilli et traité les collectes d'ordures ménagères, tout comme l'installation de tri-massification qui a toujours assuré son activité.

→ **LE TRI DES COLLECTES DES RECYCLABLES** s'est poursuivi. Les équipes ont même parfois été renforcées afin de trier au maximum le carton pour alimenter la papeterie de Novillars, production de cartons nécessaire à la logistique alimentaire. Afin de gérer au mieux les stocks, les agents ont travaillé certains jours fériés (8 mai et jeudi de l'Ascension).

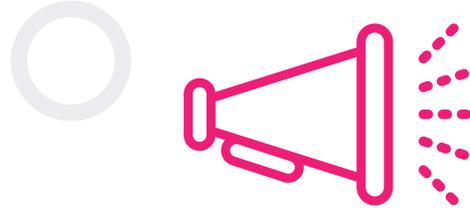
→ Bien que fermés au public, **LES CHALETs DE COMPOSTAGE** ont été continuellement entrete-

nus par les équipes du service compostage. Des conseils sanitaires ont été dispensés aux référents des composteurs en pied d'immeuble. Des procédures ont été créées dans le cadre de la réouverture des chalets de compostage le 22 juin ainsi que pour les ventes de composteurs.

→ **L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE ET DÉMATÉRIALISÉ** a été maintenu et les demandes de badges de déchetterie ont été traitées. La facturation et les marchés ont bénéficié d'un suivi constant pour ne pas mettre en difficulté les entreprises prestataires du SYBERT.

→ **LES SERVICES QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT ET MAINTENANCE** ont été mis à contribution pour que la gestion des déchets au sein du SYBERT puisse se poursuivre sans encombre et dans le respect dans règles sanitaires.

→ **LE SITE INTERNET ET LA PAGE FACEBOOK** du SYBERT ont été mis à jour en continu afin de dispenser au plus grand nombre d'usagers les dernières informations concernant la gestion de leurs déchets. Des communiqués de presse ont régulièrement été envoyés aux médias.



Prévention

Le Programme Local de Prévention (PLP) a pour objectif de réduire la production de déchets des habitants d'un territoire via des actions de sensibilisation sur le terrain. Actuellement, et jusqu'en 2020, c'est le 2^e PLP qui est en cours.

LES DIFFÉRENTS AXES DE CE PROGRAMME SONT LES SUIVANTS :

- poursuivre la sensibilisation des publics via les équipements du SYBERT
- promouvoir l'utilisation des changes lavables
- contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire
- poursuivre le système de prêt des gobelets réutilisables
- favoriser le recours à la réparation d'objets
- contribuer à améliorer le tri et le recyclage des déchets dangereux
- contribuer à la sensibilisation des professionnels sur la prévention et la gestion des déchets
- contribuer à développer l'éco-exemplarité sur le territoire
- contribuer à l'utilisation de « déchets » comme ressources



1 %
des dépenses
du SYBERT

dont :

202 603 €
de fonctionnement

3 695 €
d'investissement



FAITS marquants

Promotion des couches lavables (volet familles)

40
familles

ont pu bénéficier
du service de prêt
de couches lavables.

→ Le SYBERT poursuit son accompagnement à l'utilisation des couches lavables auprès des familles et dispose aujourd'hui de 9 kits d'essai prêtés gratuitement pendant un mois.

En parallèle, un service de location de changes lavables fabriqués par la Blanchisserie du Refuge a été mis en place depuis 3 ans.

30
familles

ont sollicité
ce service dont
15 encore en cours.



10
crèches

fonctionnent
en couches lavables

Promotion des couches lavables (volet professionnels)

→ Fin 2020, 10 crèches fonctionnaient en couches lavables.

1 nouvelle crèche a démarré son fonctionnement en lavables au mois de septembre : la Cabane des jeunes pousses.

Le SYBERT a réalisé un voyage d'étude auprès d'une blanchisserie (entreprise d'insertion) basée à Alençon (61-Orne) qui a développé un service de location-lavage de changes auprès des particuliers et de la maternité.

Séances découverte du centre de tri des déchets recyclables

→ 6 visites du centre de tri des recyclables dont 4 visites grand public (inscription individuelle) et 2 visites de groupe (un établissement scolaire et un club séniors). Ce qui représente 73 personnes.

Dispositif Economie circulaire

→ Pour faire suite à la démarche « Zéro Déchet, Zéro Gaspillage », l'ADEME a lancé un nouveau dispositif d'accompagnement appelé « Référentiel Economie circulaire ». Le SYBERT a été sélectionné par l'ADEME et fait partie des 7 collectivités de Bourgogne-Franche-Comté bénéficiant d'un accompagnement par le bureau d'étude ELCIMAÏ. Cet accompagnement a pour but, à travers une démarche d'amélioration continue, d'aider concrètement chaque collectivité à faire un état des lieux de sa politique en matière d'économie circulaire au regard de son contexte, définir sa stratégie d'actions et enfin suivre et évaluer sa performance globale. Le travail se poursuivra en 2021 avec le recrutement d'un chargé de mission économie circulaire.



Animations sur le territoire

→ 15 animations (stands, ateliers) ont été menées et ont permis de toucher plus de 400 personnes. Il s'agit principalement des animations estivales, du salon Habitat et des ateliers (logis 13 éco).

15
animations

(stands, ateliers)
ont été menées

plus de
400 personnes
touchées

8 830
gobelets

5 interventions
réalisées
en 2020
soit :
124
enfants

Interventions en milieu scolaire : cycle 3

→ Les interventions scolaires se répartissent sur l'ensemble du territoire auprès des cycles 3 (CE2-CM2). 2 thématiques ont été proposées : gaspillage alimentaire ou réemploi-réparation.

Vente des gobelets réutilisables

→ 34 structures (communes et associations) ont commandé un total de 8 830 gobelets au tarif préférentiel de 0,25 € TTC l'unité.

Financement des projets associatifs :

→ L'association l'arÊTE a bénéficié d'une subvention de 1500€ pour son projet de développement de « la base des pratiques » qui valorise des déchets issus des commerçants, particuliers ou industriels en les collectant, les triant et leur trouvant un nouvel usage. Cet espace est ouvert au public en tant que boutique de matériaux, atelier et lieu d'exposition. Une version mobile de cet outil a été développée et peut se déplacer au plus près des habitants.





Site internet
+ de 54 000
visites



Page Facebook
1 008 personnes
aiment la page
1 167 la suivent



Chaîne Youtube
1 610 abonnés
198 421 vues en 2020
(soit 817 185 depuis 2012)



**Lettre d'information
numérique**
1 numéro de « l'Essentiel
du SYBERT » dans
sa forme « classique »
1 édition spéciale pour
présenter les nouveaux
élus SYBERT.



23 communiqués
de presse envoyés

Réduire les déchets/ informer



Communication

FAITS marquants

Covid-19 et communication de crise

→ A l'annonce du confinement, le service communication a été fortement sollicité afin d'informer les usagers de la fermeture de certains services et équipements du SYBERT, de l'annulation des manifestations prévues et de la continuation de services mise en place. Il a de nouveau beaucoup été mis à contribution à l'annonce du déconfinement pour informer de la reprise des services et dans quelles conditions.

Pour l'ouverture des déchetteries sur rendez-vous de mi-avril à début juin, il a travaillé à la mise en place d'un système de rendez-vous en ligne depuis le site internet du SYBERT.

Pendant toute la durée du confinement, la page Facebook du SYBERT a été alimentée quotidiennement afin de garder le lien avec les usagers : informations relatives aux SYBERT mais aussi astuces pour réduire ses déchets, recettes de cuisine anti-gaspillage, idées de bricolage à partir de récup, réemploi et détournement d'objets pour leur donner une seconde vie...





Campagne de communication sur les erreurs de tri

- Une grande campagne de communication sur les erreurs de tri a été menée au dernier trimestre de l'année sur les messages suivants :
- pour être recyclés, les emballages doivent être jetés en vrac et non imbriqués dans le bac jaune
 - pour la sécurité de tous, les masques vont dans la poubelle grise, dans un sac fermé, avec les déchets ménagers
 - les sacs d'ordures ménagères vont dans le bac gris.

Supports de communication

→ La période de confinement ainsi que l'annulation des événements prévus au cours du 2^e semestre ont été l'occasion de retravailler de nombreux documents de communication : dépliant sur les couches lavables, guide du réemploi, jeu du parcours des déchets destinés aux scolaires, formulaires de demandes de badges...

Mais aussi d'en créer de nouveau : pour chaque déchetterie, graphiques d'affluence, ordre de chargement des déchets dans son véhicule. Ces documents ont été centralisés sur une nouvelle page du site internet intitulée « Préparer votre venue en déchetterie ».

Trois nouveaux panneaux ont été conçus pour les plateformes de déchets verts afin de rappeler les bonnes pratiques.

Afin de sensibiliser les habitants sur les déchets verts, deux tutoriels vidéos ont été réalisés : comment bien les trier avant de les déposer en déchetterie et comment les valoriser dans son jardin.

Actions de communication

→ Des opérations de communication ont été menées sur les activités compostage qui ont pu se tenir : distributions de compost, ventes de composteurs individuels, formations des référents compostage en pied d'immeuble, inauguration d'un site de compostage à l'ENSMM, mise en service d'un site de compostage collectif dans le quartier Battant.

Des documents (flyers, affiches) ont été réalisés lors de la réouverture des sites de compostage collectifs en juin détaillant les consignes sanitaires à respecter lors des dépôts de biodéchets.

Au dernier trimestre, une communication a été faite sur la fermeture, au 2 janvier 2021, de la déchetterie d'Ornans et des solutions de substitutions proposées aux particuliers et professionnels.





2%
des dépenses
du SYBERT

dont :

433 376 €
de fonctionnement

18 706 €
d'investissement

Valoriser / recycler



Compostage

Le SYBERT poursuit le développement de sa politique de compostage de proximité, individuel et collectif, avec la vente à prix réduit de composteurs individuels, l'accompagnement des habitants au compostage collectif en pied d'immeuble, la gestion des chalets de compostage.


310
COMPOSTAGE
EN PIED D'IMMEUBLE

10 710*
habitants participants

457 tonnes*
de déchets valorisés


12
CHALETS DE
COMPOSTAGE

1 061
habitants participants

65 tonnes*
de déchets valorisés


21 792
COMPOSTEURS
INDIVIDUELS

5 743 tonnes*
de déchets valorisés

*estimation

FAITS marquants

Compostage individuel

→ **Ventes de matériel et formations**

3 sessions de ventes de composteurs pour les particuliers, soit **114 composteurs vendus**.

La Communauté de Communes Loue Lison a également vendu **94 composteurs** aux habitants de son territoire.

3 sessions de vente de lombricomposteurs, ce qui a permis d'initier **13 habitants** à cette pratique.

1 session de formation sur la gestion écologique des déchets verts à laquelle **8 personnes** ont assisté.



Compostage en pied d'immeuble

→ Diverses actions ont été menées afin de maintenir en bon état de fonctionnement les sites de compostage installés depuis 2010. Le SYBERT a remplacé des composteurs sur **18 sites**.



Chalets de compostage



→ Pour ne pas favoriser les déplacements et par mesure sanitaire, les chalets ont été fermés du 17 mars au 25 juin 2020. Ils ont ré-ouvert avec de nouvelles modalités. Les chalets sont accessibles seulement 3 jours par semaine pour laisser la matière s'hygiéniser avant que les agents la travaillent. En 2020, les efforts se sont concentrés sur la réduction des nuisances liées au fonctionnement des chalets (moucheron, guêpes, odeurs liées au brassage du compost, ..).

Projet de nouveau composteur de quartier

→ Le projet de Battant est un composteur collectif de 5 x 1000 l (1 bac de broyat, 2 bacs d'apports, 2 bacs de maturation) situé en haut de la rue du Grand Charmont. Il a été mis en service en juin 2020. Il a immédiatement rencontré un grand succès puisqu'il a déjà atteint sa capacité maximale de fonctionnement avec **100 inscrits fin 2020**.



Claudine
CAULET

Vice-présidente,
en charge de la valorisation organique

“ La loi prévoit l'obligation de mettre à la disposition de tous les usagers une solution de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1^{er} janvier 2024 dont l'année 2020 a dégagé les premiers grands principes. A l'instar de cette obligation réglementaire, le SYBERT propose depuis de nombreuses années déjà des modes de compostage adaptés à chaque type d'habitat. Ceci a permis de limiter non seulement les déchets organiques à destination de l'incinération (-10kg/an/hab depuis 2015) mais aussi de permettre un enrichissement des sols.

Filière agricole de co-compostage des déchets verts

→ Le SYBERT a poursuivi le développement de la filière agricole de valorisation des déchets verts par co-compostage avec la profession agricole (éleveurs).

Un travail a été mené avec tous les acteurs de la filière en vue d'améliorer la qualité du compost final : sensibilisation des agents déchetteries aux indésirables (plastiques ...) présents dans les déchets verts bruts, sensibilisation des prestataires de broyage à la finesse du broyat conformément à la demande des agriculteurs. Fin 2020 le SYBERT compte **29 agriculteurs** partenaires de la filière. Au total **12 921 tonnes** de déchets verts ont été valorisées par co-compostage au champ (soit **76% du tonnage total de déchets verts**).



12 921
tonnes
de
déchets verts
valorisées



16,5%

des dépenses
du SYBERT
dont :

5 816 135 €
de fonctionnement

584 165 €
d'investissement

Valoriser / recycler



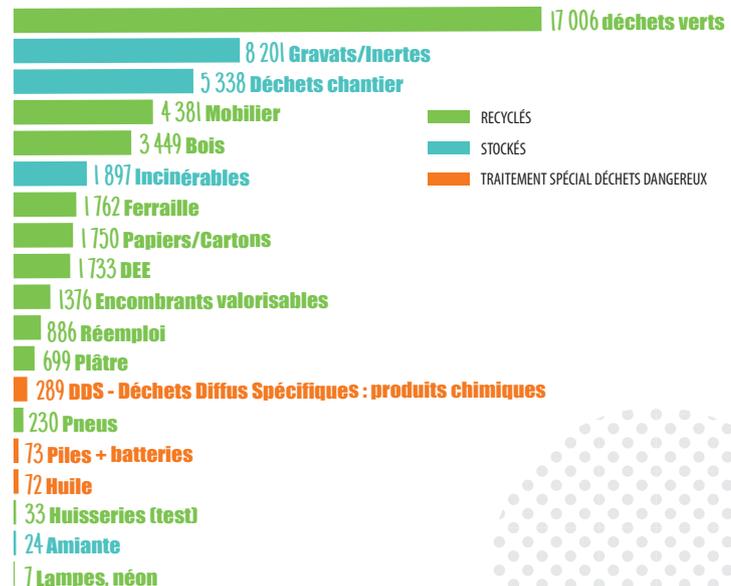
Déchetteries

Depuis 2013, les 16 déchetteries du SYBERT sont accessibles via un badge d'accès.

49 206 tonnes de déchets déposées

soit une baisse de 5,42% par rapport à 2019. Le nombre de visites a également connu une baisse de 18,2%.

Types de déchets en tonnes :



FAITS marquants

→ En raison de la crise sanitaire les déchetteries ont été fermées au public le 16 mars à la mi-journée (permanence pour les urgences professionnelles) et la réouverture s'est faite d'abord sur rendez-vous à partir du 15 avril (plus de 15 000 rendez-vous délivrés) puis de manière normale dès le 2 juin.

→ Des démarches pour la cession d'activité de la déchetterie d'Ornans au 2 janvier 2021 ont été entreprises ainsi que l'organisation de solutions de substitution.

→ Un test sur le tri des huisseries a été mis en place sur la déchetterie de Besançon-Tilleroies.

→ La politique générale d'acquisition foncière des terrains d'emprise des déchetteries du territoire du SYBERT s'est poursuivie.



Yannick
POUJET

“ La période de confinement du printemps 2020 a démontré, s'il en était nécessaire, l'importance des déchetteries pour les habitants de notre territoire. Ainsi les équipes du SYBERT ont mis tout en œuvre pour redémarrer ces équipements dans les conditions de sécurité et logistique adéquates malgré le confinement. Ces capacités d'adaptions ont permis également de trouver rapidement des solutions de substitution sur le traitement des déchets de déchetterie d'Ornans suite à la reprise du site par la commune.





Tri valorisation matière

Le Centre de tri du SYBERT situé à Besançon-Planoise accueille et trie tous les déchets ménagers recyclables déposés par les communautés adhérentes (emballages et papiers). Son exploitation est réalisée pour grande partie en régie.

24 309 tonnes de déchets ménagers recyclables ont été traitées au centre de tri du SYBERT.



VERRE

8 757 tonnes



PAPIER

5 198 tonnes



CARTON

3 560 tonnes



EMBALLAGES ALIMENTAIRES

187 tonnes



FLACONS POTS & BARQUETTES

1 587 tonnes



FILM PLASTIQUE

168 tonnes



MÉTAUX

672 tonnes

3 798 tonnes

ERREURS DE TRI (valorisation énergétique)

338 tonnes

DE FREINTE (perte eau et poussières)

12%

des dépenses du SYBERT dont :

2 574 822 € de fonctionnement

1 026 760 € d'investissement

En 2020, **le taux d'erreurs de tri est de 24,4 %**. Celles-ci sont traitées à l'usine d'incinération du SYBERT où elles sont valorisées en production d'énergie.



Moyenne sur
le SYBERT
96,7
Kg/hab/an
au total, hors erreurs
de tri et freinte

FAITS marquants

→ **La crise sanitaire a impacté le fonctionnement du centre de tri**, les tonnages entrants ainsi que l'équilibre économique des reprises matières. Avec l'effondrement des recettes papiers, la contribution tri aurait dû augmenter de 16 € HT/t. Grâce à un travail d'optimisation et la recherche de nouveaux débouchés, cet impact a été limité à 2 € HT/t avec une contribution à 137 € HT/t pour l'année 2021.

→ **Le taux d'erreurs de tri a augmenté dans le contexte de crise sanitaire et des confinements**. C'est pourquoi des campagnes de communication grand public ont été relayées au dernier trimestre.





Tri des encombrants valorisables issus des déchetteries

Le SYBERT dispose d'une installation de tri des encombrants et de massification des déchets issus des déchetteries. Elle a été mise en service progressivement à partir de juillet 2015. Le déploiement complet et optimisé est intervenu début 2017. Le financement de cette activité est assuré par l'activité déchetterie, en lieu et place des coûts relatifs au transport et au stockage des encombrants.



3%

des dépenses
du SYBERT
dont :

887 908 €
de fonctionnement

130 166 €
d'investissement

Flux de déchets entrants



Taux de valorisation des matières sortantes



TOUS FLUX
ITM



DES
ENCOMBRANTS
SEULS

FAITS marquants

- **Mise en place de bennes incinérables** sur de nouvelles déchetteries afin de diminuer le flux d'encombrants arrivant à l'ITM et d'augmenter le nombre de rotations des deux camions.
- **Mise en place d'un groupe de travail** afin de minimiser la pénibilité du poste de déjantage.
- **Tri du polystyrène suspendu**, remplacé par le tri des pots de fleurs.



Valorisation énergétique

Le SYBERT dispose d'une usine d'incinération avec valorisation énergétique, mise en service par la Ville de Besançon en 1971 et transférée au SYBERT en 2004. Sa capacité maximale de traitement est de 59 600 t/an d'OMR et 3 000 t/an de boues de la station d'épuration de Besançon – Port-Douvot. L'énergie dégagée lors la combustion des déchets est récupérée et valorisée sur le réseau de chauffage urbain de Planoise. L'énergie produite par l'UIOM couvre, selon les années, entre 35 et 40 % des besoins annuels du réseau. Une partie de l'énergie est également convertie en électricité.

57,5%
des dépenses
du SYBERT

dont :

7 922 046 €
de fonctionnement

6 452 683 €
d'investissement

44 228 TONNES
DE DÉCHETS TRAITÉES



Val Marnaysien

721 t. soit 101 k /hab/an

▲ +3,3% par rapport à 2016

Grand Besançon Métropole

27 332 t. soit 141 k /hab/an

▲ -0,2% par rapport à 2016

Loue Lison

2 648 t. soit 104 k /hab/an

▲ -2,8% par rapport à 2016

30 701 t.

- + 4 005 t. Erreurs de tri
- + 2 445 t. Incinérables issus de déchetterie et de l'ITM
- + 5 682 t. Déchets non ménagers
- + 659 t. Dépannages d'installations voisines
- + 1 486 t. Balles année précédente
- + 385 t. Boues de la station de Port Douvot
- 750 t. Déchets exportés
- 0 t. Stock de balles année en cours

Quantité de chaleur et d'électricité produites :

48 829 Mwh
thermiques produits

soit 30 % des besoins annuels du réseau de chaleur

1 040 MWh
électriques produits

TOTAL traité
= 44 228 t.

→ La chaleur dégagée par la combustion des déchets est valorisée sous forme de **vapeur délivrée au réseau de chaleur** (ainsi qu'à une entreprise et pour les besoins propres de l'usine) et d'**électricité** fabriquée grâce à un turbo-alternateur et livrée au réseau public d'électricité. Cette énergie est vendue.

Surveillance des rejets et de l'impact environnemental

→ Le SYBERT et son exploitant effectuent un **autocontrôle continu des conditions de fonctionnement et des rejets atmosphériques et aqueux de l'UVE**. Les données sont archivées informatiquement de façon systématique et font l'objet de rapports journaliers et mensuels internes, de rapports trimestriels et annuels remis à l'autorité de contrôle de l'Etat (DREAL).

La DREAL effectue au moins une inspection annuelle. Celle-ci a été menée le 19 novembre 2020.

Les teneurs dans les rejets atmosphériques sont également mesurées par un organisme extérieur : 2 campagnes de mesures par ligne sont réalisées chaque année. Depuis 2007, à la demande de la Commission locale d'information et de surveillance (CLIS), la 2^{ème} campagne de mesures est effectuée dans le cadre d'un contrôle inopiné, déclenché par la DREAL sans que l'exploitant en soit préalablement informé.

Les mesures ont été réalisées pour les 2 lignes les 4 et 5 juin 2020 et les 4 et 5 janvier 2021 (contrôle inopiné).

Lors des contrôles ponctuels, toutes les mesures sont conformes en termes de concentrations et de flux pour les 2 lignes.

Le renouvellement des certificats ISO 9001, 14001 et ILO-OSH a été prononcé à l'issue d'un audit réalisé le 9 décembre 2020.

Le renouvellement de la certification ISO 50001 a été prononcé à l'issue de l'audit du 8 décembre 2020.

FAITS marquants

Poursuite des travaux :

- **mise en service industrielle de la ligne de 2002** au cours du deuxième trimestre
- **déplacement et modification du traitement des mâchefers** afin de limiter les risques pour le personnel d'exploitation, les envols de poussières et d'augmenter les performances de valorisation
- **création d'une extension** du bâtiment administratif
- **reprise des poteaux** sur les quais de déchargement

Suite à la publication du BRef incinération (Best References : mise en place des meilleures techniques disponibles) et sa transcription en droit français, un dossier de réexamen de l'autorisation d'exploiter de l'unité de valorisation énergétique de déchets et d'un rapport de base a été déposé auprès des services de l'état.



Serge
RUTKOWSKI

Vice-président du SYBERT
en charge de l'incinération

“ Cette année, les travaux de rénovation de l'usine d'incinération se sont poursuivis et terminés. Le four de 2002 a entièrement été réhabilité et permettra de traiter une grande partie des déchets des habitants du territoire du SYBERT. Leurs bonnes performances en matière de tri et de réduction des déchets a en effet permis de fermer l'un des deux fours. Cette fermeture prendra effet début 2022 et marquera une évolution majeure dans le cadre global de traitement des déchets.





PRÉVISIONS 2021

VOICI LES TROIS AXES SUR LESQUELS LE SYBERT VA TRAVAILLER AU COURS DU MANDAT 2020-2026 :

- une meilleure *gestion* des déchets ménagers et assimilés et des déchets d'activités économiques
- la réduction de l'empreinte carbone
- la maîtrise des coûts



EN 2021, CELA SE TRADUIRA PAR :



- l'élaboration du **Plan Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés** pour 2021-2026
- la caractérisation des ordures ménagères résiduelles
- la mise en place du **référentiel économie circulaire**
- poursuite de la **promotion des couches lavables** auprès des particuliers et des professionnels
- la poursuite de la **lutte contre le gaspillage alimentaire** et les **erreurs de tri**
- la valorisation du **réemploi** et de la réparation
- l'organisation d'**assises des déchets**
- le développement d'une **application smartphone** dédiée aux déchets
- la réflexion sur le **tri à la source des biodéchets**
- l'étude de faisabilité pour la **création d'éco-centres** à Ornans et à Pirey
- le déploiement des **couvertures des bennes** en déchetterie
- la **massification des déchets** en déchetterie
- l'**arrêt de la ligne de 1976** de l'unité de valorisation énergétique





Syndicat mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets



4, rue Gabriel Plançon La City
25043 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 21 15 60
contact@sybert.fr